



Association jurassienne
d'accueil des demandeurs d'asile

Aperçu de l'année 2008

L'année 2008 a été contrastée puisque l'Association jurassienne d'accueil des demandeurs d'asile (AJADA) a d'abord dû faire face à une diminution importante du nombre de demandeurs d'asile avant de constater, en l'espace de quelques mois, un afflux massif.

Ainsi, à la fin du premier trimestre de l'année, la fermeture du centre d'accueil de Porrentruy (centre Simplon) a été nécessaire. Simultanément, elle a été contrainte de licencier quatre collaborateurs, pour l'équivalent de 3 postes à plein temps.

Ces mesures ont été rendues nécessaires après que l'Office fédéral des migrations (ODM) eut demandé aux cantons d'adapter leurs structures d'hébergement à la diminution du nombre de demandeurs d'asile, conséquence de l'application des nouvelles dispositions restrictives de la législation sur l'asile.

Pour le canton du Jura, l'application de la nouvelle législation, approuvée en 2006 par le peuple, a provoqué une diminution constante des personnes accueillies. De 300 à la fin de l'année 2006, l'effectif a chuté à 200 au terme du premier trimestre 2008.

Retournement de situation quelques mois après puisque le nombre d'arrivées a subitement augmenté à partir du mois de juin. L'AJADA a alors enregistré entre 15 et 20 arrivées mensuelles, phénomène qui ne s'était plus produit depuis plusieurs années. A la fin de l'exercice 2008, elle hébergeait près de 300 demandeurs d'asile (rappelons que le canton du Jura est tenu d'accueillir 1% du total des personnes déposant une demande d'asile en Suisse. Cette clé intercantonale de répartition est calculée de manière proportionnelle à la démographie des cantons. Elle se fait sur la base des arrivées).

L'AJADA a alors pris des mesures pour héberger ces personnes. D'abord en louant des appartements (environ 70 appartements sont occupés actuellement), ensuite en ouvrant des structures collectives provisoires à Choindoz et à Develier. La dotation en personnel d'encadrement a également été revue et plusieurs nouveaux collaborateurs ont été engagés.

Malgré cette période instable, l'AJADA a poursuivi l'extension de ses activités. Ainsi, reconnaissant son engagement important dans le domaine de l'intégration des étrangers, le Gouvernement jurassien lui a attribué, au début de l'année 2008, l'encadrement social de tous les réfugiés statutaires, mandat confié auparavant à Caritas Jura. Avec cette activité supplémentaire, l'AJADA est devenue l'institution ressource pour tout ce qui touche à la migration.

En outre, prenant acte du fort succès rencontré par son centre d'accueil et de formation pour femmes migrantes (CAFF), structure ouverte à Porrentruy en 2006, l'AJADA a engagé les démarches nécessaires en vue de mettre en service une seconde antenne, à Delémont. Pour des raisons budgétaires principalement, le Département de la santé, des affaires sociales et des ressources humaines, autorité de tutelle de l'AJADA, a cependant demandé à l'institution de patienter jusqu'en 2010 avant de réexaminer l'opportunité d'ouvrir cette deuxième structure.

S'agissant du parc immobilier de l'AJADA (l'Etat est propriétaire des centres de Courrendlin, Soyhieres et Belfond), le Département de la santé, des affaires sociales et des ressources humaines a accepté le projet de rénovation du centre de premier accueil de Belfond, à Goumois. Devisé à Fr. 670'000.-, le projet a été accepté par le comité de l'AJADA le 21 février dernier. La totalité de ce montant est provisionné par les fonds de réserve de l'institution.

Sur le plan du fonctionnement du comité de l'AJADA, celui-ci s'est réuni à sept reprises en 2008. A noter que l'AJADA a connu un changement de président durant l'année puisque Jean-Luc Portmann a succédé à André Crevoisier.

Il a également été décidé en 2008 de changer l'appellation de l'institution. Pour tenir compte de l'extension de ses activités, l'AJADA deviendra bientôt l'Association jurassienne d'accueil des migrants (AJAM). Cette modification sera effective au terme de la prochaine assemblée générale de l'association et après révision des statuts.

L'année 2008 a donc été mouvementée pour l'AJADA. Elle restera probablement dans les annales de l'institution comme étant successivement une année de tous les dangers pour la survie de l'institution puis une année de tous les défis.

Delémont, le 4 février 2009

Association jurassienne d'accueil
des demandeurs d'asile (AJADA)